



BANANE DE GUADELOUPE

Saint-Claude, le 5 septembre 2025

Monsieur Thierry DEVIMEUX  
Préfet de Région Guadeloupe  
Palais d'Orléans  
Rue Lardenoy  
97100 BASSE-TERRE

Nos Réf : FL/PA/HA N° 140-25  
Objet : POSEI Banane - Ponction de 2 M€

Monsieur le Préfet

Au nom de l'ensemble des producteurs de banane de Guadeloupe et en mon nom propre, je tiens à vous adresser nos plus vives félicitations pour votre nomination en qualité de Préfet de la Région Guadeloupe. C'est avec grand plaisir que nous souhaiterions pouvoir vous présenter la filière banane, qui reste un pivot du secteur agricole en Guadeloupe, et ce malgré les difficultés, défis et menaces auxquels font face les producteurs.

Parmi ces menaces, nous voilà exposés à une nouvelle venant - directement - du Gouvernement qui nous demandait jusqu'ici de faire toujours « mieux et plus » mais qui aujourd'hui nous impose de le faire « avec moins ».

En effet, le Gouvernement a tout récemment transmis aux autorités bruxelloises une demande de baisse de 2 M€ de l'enveloppe POSEI réservée à la filière banane de Guadeloupe et de Martinique, répondant en cela à une doléance du Président de la Collectivité de Martinique Monsieur Serge LETCHIMY, discutée dans le cadre de l'élaboration du protocole de lutte contre la vie chère en Martinique en octobre 2024.

**Les producteurs de banane de Guadeloupe se retrouveront ainsi privés de près d'un demi-million d'euros par an.**

Et ce, au moment où ils font face à une augmentation sans précédent du coût de revient de la banane et à une dégradation de l'EBE de leurs exploitations qui est aujourd'hui très en deçà des standards du secteur agricole.

Les producteurs de banane de Guadeloupe considèrent que cette décision de l'État est profondément injuste. Elle fragilisera, encore un peu plus, la production bananière guadeloupéenne et pénalisera les producteurs de banane de Guadeloupe au profit d'un territoire, la Martinique, qui bénéficie déjà de plus de  $\frac{3}{4}$  des crédits POSEI alloués à la banane.

La gravité de la situation et l'iniquité de cette décision de l'État m'amènent à solliciter de votre haute bienveillance l'octroi d'un entretien en urgence. Cet échange serait l'occasion de vous présenter la filière bananière guadeloupéenne et de vous exposer les conséquences particulièrement préoccupantes que cette ponction ferait peser sur nos exploitations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

LE PRÉSIDENT,

Francis LIGNIERES